

## Articles « Journaux électronique »



### Cacobatph : La caisse lance un appel à ses affiliés

Par : Hamid Baali

Le chargé de la cellule de communication et des relations publiques de la Caisse nationale des congés payés et du chômage, des intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique de la région de Annaba, Cacobatph, vient d'adresser à notre journal un communiqué. En effet, cet organisme informe ses affiliés que la campagne 2021-2022 se déroulera du 1er au 31 juillet de l'année en cours. A cet effet, il appartient à chaque employeur d'adresser à la Cacobatph l'imprimé " 1.049 DAS employeur ", comportant les listes nominatives des salariés, mentionnant leur RIP ou RIB, y compris les étrangers. Ceux qui ont changé leurs comptes postaux ou bancaires devront fournir le nouveau chèque barré à la liste déroulante des métiers.

D'autre part, la Cacobatph de la région de Annaba invite les ayants-droit à consulter par internet leurs comptes bancaires ou postaux pour s'enquérir des versements opérés à leur profit au titre de l'année 2021 et, éventuellement des années 2019 et 2020. A cet effet, il leur appartient de retirer à distance leurs fiches de paie et d'indemnités sur le site " Fada El Aamel " (espace du travailleur). Pour de plus amples renseignements, les concernés auront la latitude de contacter le mail [WWW.CACOBATPH.DZ](mailto:WWW.CACOBATPH.DZ) ou téléphoner au 023 98 27 27.

<https://leprovincial.dz/cacobatph-la-caisse-lance-un-appel-a-ses-affilies/?fbclid=IwAR0Xgvgq6sU2VjGOA-to2UsU34nb3vrrkBDXaolSPBFC4G7kgU24bClwyk>

## **Secteur du BTPH dans la région d'Annaba : La Cacobatph invite les entreprises à faire leurs déclarations**

17/07/2022 mise à jour : 14:56 Karim Dadci

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) région de Annaba chapeautant les wilayas de Tébessa, Souk Ahras, Guelma, Tarf et Annaba invite les entreprises affiliées dans ces wilayas «à faire leurs déclarations» a indiqué, hier, à El Watan, le chargé de communication de cette caisse régionale dont le siège se trouve à Annaba.

Et de préciser : «La déclaration peut s'effectuer soit à travers le portail de télédéclaration Tasrihatcom ou sur formulaire disponible au niveau des agences d'affiliation Cacobatph. Ce sont 3651 entreprises du BTPH (bâtiments- travaux publics et hydraulique) dans la région à être assujetties à ce système déclaratif». Notons que la Cacobatph est une caisse placée sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dont les missions principales sont d'assurer la gestion des congés payés et du chômage-intempéries au bénéfice des travailleurs du secteur du BTPH.

De procéder à l'immatriculation des bénéficiaires et de leurs employeurs et, surtout, d'assurer le recouvrement des cotisations auprès des employeurs activant sur le territoire national, comme prévu par la réglementation en vigueur, quelle que soit leur nationalité ou leur nature juridique. Ainsi, les entreprises étrangères en activité dans la région de Annaba, soit 76 au total dans les 5 wilayas, sont astreintes à s'y conformer. Concernant la wilaya de Guelma, beaucoup d'entreprises du BTPH en activité ont la fâcheuse manie «de laisser la dernière minute pour faire leurs déclarations», a indiqué à El Watan le chef d'agence Cacobatph de Guelma. «Ce qui provoque à chaque fois une charge trop importante pour épurer des dossiers très souvent incomplets, en l'espace de quelques heures avant l'échéance du dépôt de dossier», a précisé notre interlocutrice. « La wilaya de Guelma compte 862 entreprises nationales mixtes et étrangères. Dans ce contexte bien précis, les affiliés ont du 1er juillet au 31 décembre de l'année en cours pour faire leurs déclarations au risque de s'exposer à des pénalités», conclut la même source.

Notons enfin que la campagne de sensibilisation et d'incitation au DAS (déclaration annuelle des salaires) au titre de l'exercice 2021-2022 a débuté ce 1er juillet pour une durée d'un mois. Une nouvelle version du portail 2022 est téléchargeable sur <https://www.tasrihatcom.dz/> pour faciliter les démarches des entreprises.

<https://elwatan-dz.com/secteur-du-btph-dans-la-region-dannaba-la-cacobatph-invite-les-entreprises-a-faire-leurs-declarations?fbclid=IwAR1TI4wVKo5MOzbnG2SFLJ16BfgUmoTHvTOKIRi7Cqahtti0dmFcyPx7X4Y>